

Programme Devoirs faits

Le collège Pons accompagne votre enfant dans la réalisation de ses devoirs. Le programme « Devoirs faits » propose aux collégiens volontaires des études dirigées sur les créneaux ci-dessous, bien entendu en dehors des heures de classe. Il est un temps de travail privilégié pour favoriser l'autonomie et les progrès de votre enfant.

Les professeurs accueilleront votre enfant à partir du 4/10, de 16h à 18h les lundis et jeudis, et de 16h à 17h le vendredi. Il est ouvert à tous les élèves y compris ceux de 6^{ème} même si des heures sont prévus dans chaque EDT de votre scolarisé en 6^{ème}.

En parallèle à cette information, vous trouverez un coupon réponse d'engagement de votre enfant afin qu'il participe au programme. Il sera à remettre au CPE référent.

Le programme bénéficiera de l'apport complémentaire de services civiques spécialement recrutés. Ils pourront par ailleurs intervenir sur les temps d'étude avec l'aide des AED. Les professeurs documentalistes apportent l'aide nécessaire lorsque votre enfant se rend au CDI sur les temps hors classes.

Créneaux horaires	Professeurs	Salle de classe
Lundi 16h/17h	M.LLARC	109
	Mme AOUDIA	107
	M.GUENOUN	106
Lundi 17h/18h	Mme AOUDIA	107
	Mme LOUMAGNE	108
Mardi 16h/17h	Services civiques/AED	CDI
Jeudi 16h/17h	Mme DESCAMPS	106
	Mme PARADINAS	105
	Mme PEREZ	104
Jeudi 17h/18h	Mme LOUMAGNE	108
	M.GUENOUN	105
	M.PROVOST	106
Vendredi 16h/17h	M.PROVOST	105



Programme Devoirs faits

Le collège Pons accompagne votre enfant dans la réalisation de ses devoirs. Le programme « Devoirs faits » propose aux collégiens volontaires des études dirigées sur les créneaux ci-dessous, bien entendu en dehors des heures de classe. Il est un temps de travail privilégié pour favoriser l'autonomie et les progrès de votre enfant.

Les professeurs accueilleront votre enfant à partir du 4/10, de 16h à 18h les lundis et jeudis, et de 16h à 17h le vendredi. Il est ouvert à tous les élèves y compris ceux de 6^{ème} même si des heures sont prévus dans chaque EDT de votre scolarisé en 6^{ème}.

En parallèle à cette information, vous trouverez un coupon réponse d'engagement de votre enfant afin qu'il participe au programme. Il sera à remettre au CPE référent.

Le programme bénéficiera de l'apport complémentaire de services civiques spécialement recrutés. Ils pourront par ailleurs intervenir sur les temps d'étude avec l'aide des AED. Les professeurs documentalistes apportent l'aide nécessaire lorsque votre enfant se rend au CDI sur les temps hors classes.

Créneaux horaires	Professeurs	Salle de classe
Lundi 16h/17h	M.LLARC	109
	Mme AOUDIA	107
	M.GUENOUN	106
Lundi 17h/18h	Mme AOUDIA	107
	Mme LOUMAGNE	108
Mardi 16h/17h	Services civiques/AED	CDI
Jeudi 16h/17h	Mme DESCAMPS	106
	Mme PARADINAS	105
	Mme PEREZ	104
Jeudi 17h/18h	Mme LOUMAGNE	108
	M.GUENOUN	105
	M.PROVOST	106
Vendredi 16h/17h	M.PROVOST	105

